

# FEV



*We drive innovation to help  
the world evolve*

**Livret d'accueil – FEV North Africa**

# FEV | Index

3	Lettre d'accueil
4	Qui sommes-nous?
5	Nos racines, notre parcours
7	Présence mondiale
9	Implantations North Africa
10	Nos valeurs
11	Présentation FEV North Africa
12	Nos services offerts
13	Nos moyens d'essais
14	Organigramme FEV North Africa
15	Horaires & Pauses
16	Les jours fériés & congés / Absence
17	Le télétravail
18	Demande de congés
19	Note des frais
20	Demande de véhicule de service
21	Quelques règles générales
22	Code de conduite
24	Sécurité informatique
25	Protection des informations confidentielles
26	La démarche Qualité
27	Hygiène et sécurité/santé au travail
29	Circulation interne – Oued Zem
31	Environnement
33	Vos interlocuteurs
34	Restez au courant



# Lettre d'accueil

Madame/Monsieur,

Tout d'abord, nous vous souhaitons la **BIENVENUE AU SEIN DU GROUPE FEV North Africa** et vous souhaitez le meilleur succès personnel et professionnel pour la nouvelle étape que vous entamez.

Avec ce message d'accueil et les informations ci-dessous, nous voulons que vous fassiez partie intégrante de notre culture et de nos valeurs d'entreprise. Le but est aussi de vous orienter dans votre nouvel environnement de travail.

Comme vous pouvez le constater, **FEV** est un groupe avec une importante expérience dans la motorisation à forte dimension internationale.

Au cours des dernières années, notre engagement envers l'amélioration, l'innovation et la qualité a rendu possible une croissance importante de l'entreprise. Cependant, pour continuer à croître dans notre industrie compétitive, nous avons besoin de compter sur une équipe de professionnels engagés, avec un haut niveau de performance, qui sentent les valeurs de notre entreprise et contribuent à son succès.

Aujourd'hui, vous devenez membre de cette équipe et nous savons que chaque début a besoin d'un effort pour apprendre et s'adapter au nouvel environnement, à la culture et à l'organisation.

Afin de faciliter ce processus d'intégration, nous avons préparé ce manuel d'accueil qui vous sera utile comme guide pour vous aider lors de vos premiers pas à **FEV North Africa**. N'oubliez pas que vous pouvez également compter sur les personnes qui font partie de cette entreprise pour vous soutenir et faciliter ce processus.

Notre management croit que la vraie valeur d'une entreprise, ce sont ses employés. C'est pourquoi, chez **FEV Group**, nous avons toujours insisté sur le fait que les employés doivent suivre des valeurs telles que **l'engagement, l'ouverture d'esprit, l'orientation client, le professionnalisme et le respect**.

Ces valeurs sont le fondement de notre Code d'éthique, qui a été conçu pour nous guider dans nos activités quotidiennes.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès professionnel dans cette étape et vous saluons cordialement.



**Oussama Hafsi**

Directeur général **FEV North Africa**

# FEV | Qui sommes-nous?



Le groupe **FEV** est une entreprise internationale spécialisée dans la recherche, le développement et la validation de technologies pour les véhicules électriques, hybrides et à combustion. Fondée en 1965 en Allemagne, l'entreprise a rapidement élargi sa présence dans le monde entier, avec des sites en Europe, en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique.

FEV offre une gamme complète de services, y compris la conception de moteurs et de transmissions, la simulation de véhicules et de systèmes, ainsi que les essais en laboratoire et sur route. L'entreprise travaille également sur des technologies innovantes telles que la conduite autonome et la connectivité véhicule-à-infrastructure.

FEV est devenue l'une des principales entreprises de son secteur en raison de sa capacité à fournir des solutions à la pointe de la technologie pour les constructeurs automobiles et les équipementiers. Les ingénieurs de l'entreprise travaillent en étroite collaboration avec les clients pour comprendre leurs besoins et développer des solutions adaptées.

Enfin, FEV est également engagé dans des projets de recherche en partenariat avec des universités et des instituts de recherche pour continuer à développer des technologies innovantes pour l'industrie automobile. Cette démarche de recherche continue permet à FEV de rester à la pointe de l'industrie et de continuer à offrir des solutions de qualité supérieure à ses clients.

Notre histoire a été marquée par notre vocation innovante et internationale. Depuis que Prof. Franz Pischinger a commencé cette aventure passionnante à Aachen en Allemagne, et tout au long de nos décennies d'histoire, nous avons maintenu notre désir de nous connecter avec l'avenir, ce qui nous a permis de consolider notre position en tant que référence mondiale dans le domaine de l'ingénierie.

### 1978 : Le début

En tant que directeur de l'institut de thermodynamique appliquée à l'Institut technique de Aachen, Prof. Franz Pischinger, a décidé de bâtir ce qui est aujourd'hui connu comme FEV, Société de recherche sur les technologies énergétiques et les moteurs à combustion interne. (Forschungsgesellschaft für Energietechnik und Verbrennungsmotoren).

Depuis, nous sommes devenus un leader reconnu à l'échelle mondial dans la conception et le développement des moteurs à combustion interne, des systèmes conventionnels, électriques et hybrides. aussi nous sommes un fournisseur majeur.

majeur de produits et services d'essais et d'instrumentation avancés pour certains des plus grands OEM du monde.



Siège social de FEV à Aachen en Allemagne.

### 1985 - 1998 : Un succès foudroyant

En 1985, FEV a étendu ses activités en Amérique du Nord, d'abord en Californie, avant de se relocaliser à Detroit, MI, en 1987. Depuis 1997, le centre technique nord-américain de FEV est situé à Auburn Hills, MI, près de Detroit. Il est constamment mis à jour - en 2021, une installation de simulation solaire de pointe a été inaugurée.

Après une croissance et une expansion significatives en Europe et aux États-Unis, FEV est entré sur le marché chinois avec l'établissement d'un bureau à Pékin en 1998. En entrant dans le nouveau millénaire et avec la croissance rapide de ses activités asiatiques, FEV a établi son centre technique asiatique à Dalian, fournissant la société avec une installation de développement de groupes motopropulseurs et de véhicules pour soutenir ses clients dans cette région.



# Nos racines, notre parcours



Siège social de FEV à Aachen en Allemagne.

En 2009, FEV a achevé la construction de son nouveau centre technique indien à Pune. La même année, FEV a ouvert un centre d'essais de durabilité de classe mondiale à Brehna, en Allemagne, près de Leipzig, avec 31 cellules de durabilité des moteurs et des groupes motopropulseurs.

## 2013 : FEV enchaîne les acquisitions

En 2013, FEV a acquis la société d'électronique DGE Inc., qui, en tant que filiale, opérant sur le marché américain, en complément de FEV Inc. à Auburn Hills, MI. Avec l'intégration de l'entreprise, FEV a élargi ses compétences dans les domaines de l'électronique et de l'ingénierie automobile ainsi que dans les systèmes de télématique et d'infodivertissement.

En mars 2015, FEV a acquis le fournisseur français de systèmes de test et de services d'ingénierie D2T Powertrain Engineering SA, y compris toutes les activités commerciales en France, les filiales en Allemagne, en Chine et aux États-Unis ainsi que les actions en Corée du Sud et au Japon. Ainsi, FEV a étendu ses capacités d'ingénierie ainsi que son portefeuille de produits et de services dans le domaine des systèmes de test.

## L'**histoire continue et ce qui précède et rien d'autre que le début**

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire de notre groupe, nous avons mis à votre disposition plusieurs options pour y accéder. Tout d'abord, vous pouvez scanner le code QR présent sur cette page ou sur [notre site internet](#), il vous mènera directement à une page dédiée à notre histoire. Vous pourrez y découvrir l'intégralité des étapes clés de notre parcours, les moments marquants de notre évolution ainsi que les personnalités qui ont contribué à notre succès.





Amérique du Nord  
États-Unis  
Mexique

Amérique du Sud  
Brésil

Afrique  
Maroc

Europe  
Autriche  
France  
Allemagne  
Italie  
Pays-bas  
Pologne  
Roumanie  
Suède  
Espagne  
Grande Bretagne

# FEV | Présence mondiale





### Casablanca

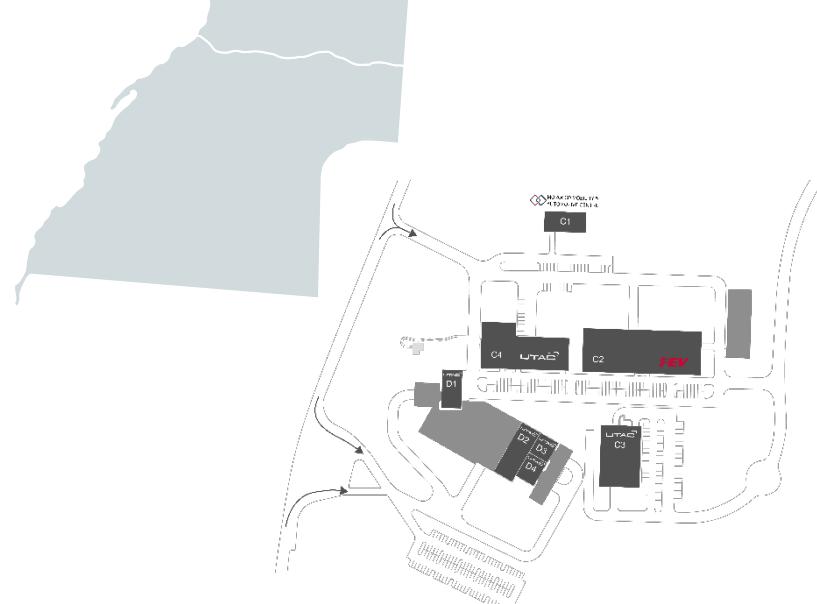
FEV NORTH AFRICA – Bureau

d'étude

Casa Nearshore Park, 1100,  
Boulevard Al Qods, Quartier  
Sidi Maarouf, Casablanca.



 **Oued-Zem**  
FEV NORTH AFRICA - Centre  
d'essais automobile  
V988+6W, Ouled Bouali, Maroc  
Mail : [fevnaf\\_standard@fev.com](mailto:fevnaf_standard@fev.com)  
[www.fev.com](http://www.fev.com)





Le succès à long terme ne se limite pas au développement des solutions les plus ingénieuses. Chez **FEV Group**, nous savons que le succès dépend de la façon dont nous abordons notre vision et nos valeurs. Nos valeurs expriment l'esprit de notre entreprise, notre façon de penser et la manière dont nous pensons que nous devons agir. Nous pensons que tous nos objectifs peuvent être réalisés si nous agissons conformément à nos valeurs.



## Orientation client

Chez **FEV Group**, nous croyons dans la primauté du clients, nous visons par notre travail à offrir une valeur ajoutée au-delà des attentes des clients. Nous sommes proches et à l'écoute du client nous motive davantage et nous conduit vers des partenariats à long terme.



## Engagement

Chez **FEV Group**, nous concluons des accords clairs et nous nous sentons obligés. Ensemble, nous atteignons nos objectifs. Nous sommes passionnés. Nous prenons nos responsabilités. Nous sommes fiables et exécutons en temps opportun.



## Ouverture d'esprit

Nous nous efforçons de répondre aux besoins futurs. Nous sortons des sentiers battus et nous nous adaptons. Nous recherchons de nouvelles opportunités commerciales. Nous stimulons l'innovation. Nous sommes curieux.



## Professionnalisme

Grâce à notre professionnalisme, nous atteignons la plus haute qualité dans tous les domaines. Nous sommes préparés pour l'avenir par une réflexion proactive et une planification stratégique. Nous communiquons clairement et efficacement. Nous sommes réactifs et agissons rapidement. L'amélioration continue et l'apprentissage garantissent les niveaux de compétence les plus élevés.



## Respect

Chez **FEV Group**, nous apprécions chaque individu. Nous nous faisons confiance et nous apprécions. Nous considérons la diversité comme un trésor. Nous sommes ouverts à différents points de vue. Nous communiquons ouvertement et honnêtement.

# FEV | Présentation de FEV North Africa



Le groupe **FEV** est une entreprise leader dans les services de développement de produits et de systèmes pour l'industrie automobiles, les véhicules industriels et les systèmes de propulsion. Avec des centres de recherche et de développement dans le monde entier, nous sommes en mesure de fournir des services de pointe à nos clients internationaux.

En tant qu'entreprise internationale, nous sommes fiers d'avoir une présence en Afrique du Nord et notamment au Maroc. Notre filiale marocaine est un centre de développement de produits et de services de qualité supérieur, offrant des services complets pour les constructeurs automobiles et les fournisseurs de premier plan. Nous disposons d'installations modernes et d'une équipe de professionnels expérimentés pour répondre aux exigences les plus élevées de nos clients.

Notre expertise couvre une large gamme de domaines, tels que la conception des moteurs et de transmissions, l'optimisation de la performance des véhicules, la simulation et la validation de systèmes électroniques, ainsi que la conception de systèmes de propulsion alternatifs.

**FEV North Africa** est un partenaire de confiance pour les constructeurs automobiles et les fournisseurs les plus distingués, et nous sommes fiers de contribuer au développement de l'industrie automobile marocaine. Nous sommes déterminés à poursuivre notre croissance en offrant des services de qualité supérieure à nos clients au Maroc.

FEV aujourd'hui, est un acteur majeur des nouvelles technologies de l'automobile et collabore avec les acteurs majeurs de l'industrie automobile :

- Constructeurs,
- Equipementiers,
- Laboratoires d'essais et d'homologations.

### Nos activités :

L'ingénierie des Groupes Moto-Propulseurs (GMP) et véhicules :

- Réalisation d'essais,
- Études de calibration des réglages,
- Gestion de projets clés en main de mise au point de :
  - Véhicules thermiques ;
  - Hybrides ou électriques.

Moteur  
Essence



Moteurs Diesel



Hybrides



Conception &  
intégration

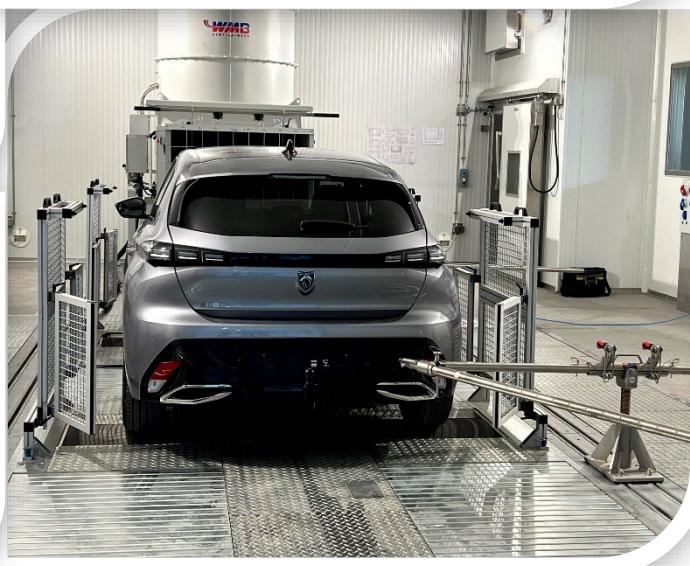
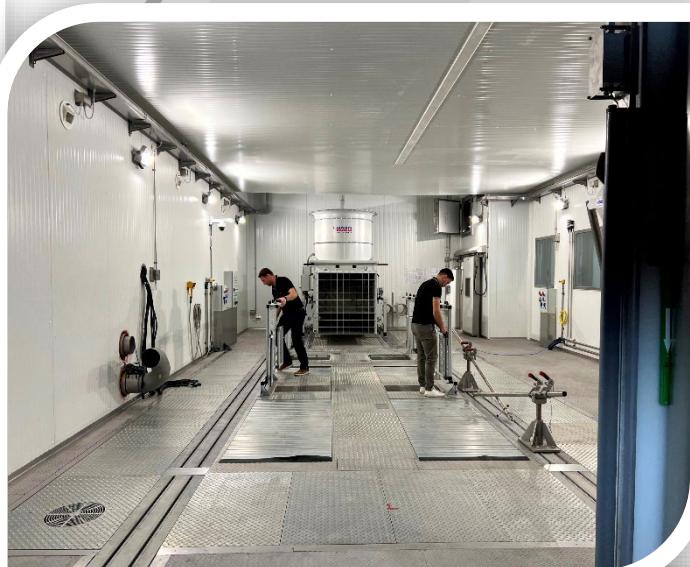


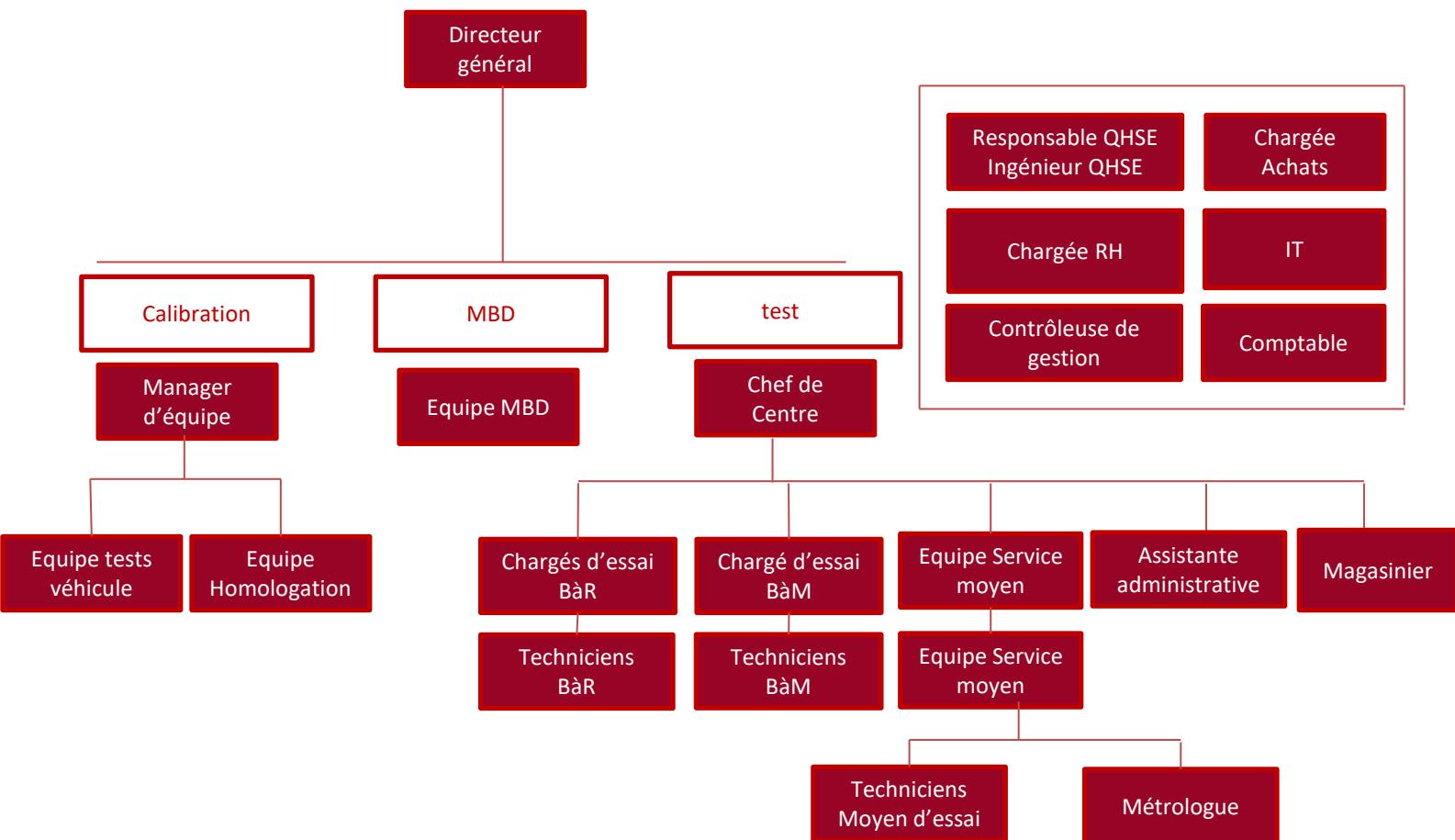
Solutions  
logicielles &  
Essais



**FEV NORTH AFRICA exploite aujourd'hui un centre technique de développement à Oued Zem qui dispose de 7 bancs d'essais :**

- 2 bancs d'essais moteurs dynamiques pour la calibration, le développement mécanique et l'endurance.
- 1 Banc à rouleaux émissions et essais climatiques véhicules.
- 2 boxes de macération.







La durée du travail est fixée conformément aux dispositions légales en vigueur. Les salariés sont astreints à l'horaire arrêté par la Direction des ressources humaines tel qu'indiqué ci-dessous. Les heures normales de travail pendant la semaine sont de 44 heures pour tous le personnel FEV North Africa, La Société se réserve le droit d'introduire des modifications à son programme et à ses horaires de travail conformément aux exigences de l'organisation du travail, sous réserve des conditions stipulées dans le décret n ° 2.04.569 adopté conformément à l'article 184 du Code du travail sans dépasser ce qui est stipulé.

### Les horaires administratifs

**Du lundi au Vendredi :** De 08h30 à 18h00

L'heure de départ dépend de l'heure réelle d'arrivée et de la durée du temps des pauses.

Les horaires des pauses ne sont pas déterminés à la lettre, cependant, une heure intégrée dans l'encours de la journée est allouée pour les pauses déjeuner à prendre librement, le temps souhaité.

10 minutes de pausettes sont accordées chaque demi-journée, équivalent de quatre heures

### Pauses

### Transport

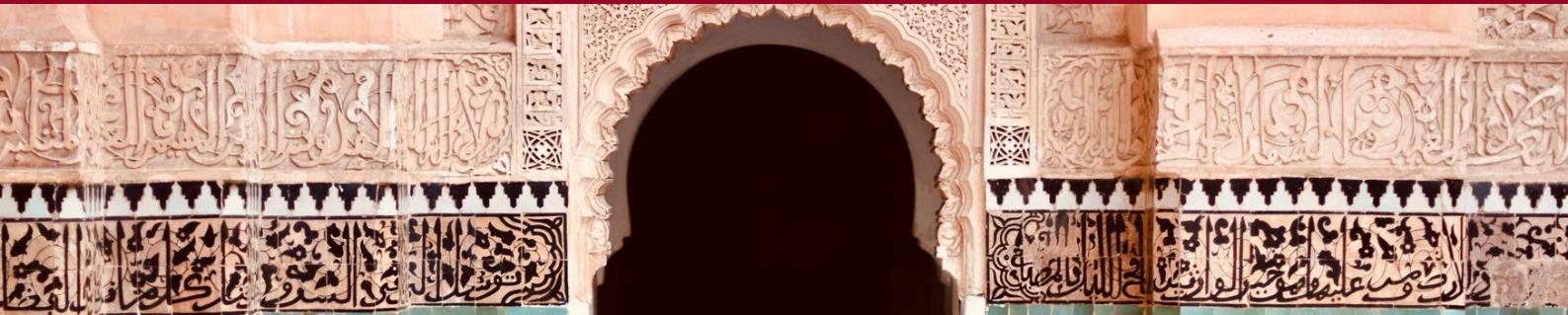
Pour le Centre de Oued-Zem le transport assuré de :

- Khouribga au centre,
- Oued Zem au centre.

Chaque déplacement doit faire l'objet d'un ordre de mission, signé par le Manager direct et la Direction.

Le remboursement des frais de déplacement est initié par une note de frais renseignée sur HRMAPS et les documents originaux.

### Déplacement et note de frais



En tant que groupe implantée au Maroc, nous respectons les lois et les règles de travail en vigueur au pays. Conformément à la loi marocaine du travail, nous offrons à nos collaborateurs les congés suivants :

#### Jours fériés religieux : ( Selon le calendrier religieux )

- **Fatih Muharam** : 1 Jour de congé payé.
- **Eid Al Fitr** : 2 Jours de congé payé.
- **Eid Al-Adha** : 2 Jours de congé payé.
- **Dikra Eid-el-Mawlid** : 1 Jour de congé payé.

#### Jours fériés civils : ( Eligible à un jour de congé payé )

- **Anniversaire du manifeste l'ndépendance** : 11janvier
- **Fête du travail** : 1 mai
- **Fête du trône** : 30 juillet
- **Commémoration de l'allégeance de Oued Eddahab** : 14 Aout

- **Nouvel An** : 1 Janvier
- **Nouvel An amazigh** : 14 Janvier
- **Anniversaire de la révolution, du roi et du peuple** : 20 Aout
- **Anniversaire du Roi** : 21 Aout
- **Anniversaire de la marche verte** : 6 Novembre
- **Anniversaire de la journée d'indépendance** : 18 Novembre

#### Congés à caractère personnel :

- **Mariage** : 4 Jours
- **Congé de maternité** : 14 Semaines
- **Congé de décès** : 2 à 3 Jours
- **Mariage de votre fils/fille** : 2 Jours
- **Circoncision ou opération** : 2 Jours
- **Congé de maladie**

#### Congés annuels payés : (Jour et demi par mois - 18 Jours par an)

Il est important de noter que les jours annuels payés sont cumulatifs et non remplaçables et doivent être pris dans l'année civile pour laquelle ils ont été accordés sauf dans des circonstances exceptionnelles liées à l'activité, qui peuvent être déterminées par l'entreprise ou la convention collective.

## QUE FAIRE EN CAS DE MALADIE OU D'ACCIDENT DU TRAVAIL ?

En cas d'arrêt de travail, quelles qu'en soient la cause et la durée, vous devez prévenir dans les plus brefs délais, au plus tard sous 48 heures, votre responsable hiérarchique ou le département Ressources Humaines.

Vous devrez les également informer du jour de reprise du travail. En cas de non-reprise, informez ces mêmes personnes de la prolongation de votre arrêt de travail et adressez-lui l'avis de prolongation d'arrêt de travail établi par votre médecin.

# FEV | Le Télétravail



Dans le cadre d'une réflexion sur une nouvelle organisation du travail plus opérationnelle, FEV North Africa a souhaité mettre en place le télétravail.

En effet, l'évolution des technologies de l'information et de la communication permet d'envisager la modernisation de notre organisation du travail en inscrivant le télétravail au cœur des actions majeures en faveur de l'amélioration de la qualité de vie au travail et de la santé au travail.

La politique de travail à domicile permet aux employés de travailler depuis leur domicile, ce qui peut offrir un certain nombre d'avantages tels que la flexibilité des horaires, une meilleure qualité de vie et une réduction des coûts liés aux déplacements.

Cependant, pour que cette politique fonctionne efficacement, il est important que les employés respectent les éléments clés de la charte de travail à distance. Ces éléments peuvent inclure des conditions relatives aux critères d'éligibilité, le lieu du travail et aux conditions de passage au télétravail.

Les employés qui ont accès à cette politique doivent avoir un lieu de travail confortable et bien connecté, avec une connexion internet stable et un matériel informatique adéquat pour effectuer leur travail. Ils peuvent également bénéficier de deux jours de travail à domicile par semaine, mais cela dépendra des besoins de l'entreprise et de la nature du travail.

Il est important de noter que certains profils ne peuvent pas bénéficier de cette politique, comme les employés qui nécessitent une présence physique sur le lieu de travail (Les personnes travaillant sur les moyens d'essai). Également, une période d'adaptation de 6 mois est mise en place afin de s'assurer de l'ajustement correcte des collaborateurs à ce nouveau mode de travail et s'ils respectent les éléments clés de la charte de travail à distance.

Afin d'avoir un accès complet à la charte du télétravail, veuillez vous référer à votre service des ressources humaines. Ils seront en mesure de vous fournir toutes les informations et les règles nécessaires sur les règles et les procédures à suivre pour travailler efficacement à distance tout en respectant les exigences imposées par ce mode.

Pour la gestion de vos congés, vous devez compléter le formulaire de demande d'absence dans notre outil dédié HRMAPS. Cet outil vous permet de soumettre vos demandes de congé, qu'elles soient pour des vacances, des congés malades ou d'autre absences autorisées.

Assurez-vous de soumettre votre demande à l'avance pour permettre une planification adéquate.

Une fois approuvée, votre absence sera officiellement enregistrée et vous recevrez une confirmation par le biais de l'outil



# FEV | Notes de frais

Lors de vos déplacements professionnels, Le remboursement des frais de déplacement est initié par une note de frais renseigné sur HRMAPS et les documents originaux. Cet outil vous permet de renseigner toutes les dépenses engagées, une fois les informations validées, l'entreprise procède au remboursement des frais selon notre politique interne. Veuillez conserver tous les justificatifs et les soumettre dans les délais impartis pour assurer un traitement rapide et précis de votre demande de remboursement.



Un véhicule de fonction est attribué à un salarié pour un usage professionnel. A ce titre, l'entreprise prend en charge les frais de carburant et de péages, tandis que la société de bail assume les coûts liés à l'entretien, à la maintenance, aux réparations et à l'assurance du véhicule.

Afin d'obtenir un véhicule de service, quelle que soit la durée d'emprunt, il est essentiel de suivre les étapes de réservation décrite dans le "GUIDE de réservation des véhicules de service", en soumettant une demande via l'équipe "Gestion des véhicules de services" accessible sur Teams.

Si le déplacement requiert un ordre de mission, cette réservation doit être préalablement validée par un ordre de mission sinon une demande d'autorisation tracée par mail est suffisante.

Le demandeur reçoit ensuite un mail automatique de la part du gestionnaire des véhicules lorsque sa demande est prise en compte.

A la date et heure de la réservation, le demandeur doit se rendre au gestionnaire des véhicules afin que les clés et les papiers du véhicule ainsi que le carnet de bord lui soient remis.

En cours de mission l'utilisateur veillera à :

- Maintenir le véhicule dans un état de propreté convenable
- Remplir le carnet de bord à chaque déplacement.

Note : Il est absolument nécessaire de prendre des photos avant et après avoir utilisé le véhicule, puis de les télécharger dans le canal "Suivi état des lieux" sur Teams.

Si la période d'emprunt du véhicule de service doit être prolongée, l'utilisateur est tenu de faire une nouvelle réservation en se conformant aux étapes fournies dans le guide mentionné précédemment.

En cas d'annulation d'un déplacement, veuillez envoyer un courriel au gestionnaire des véhicules afin qu'il puisse rendre le véhicule disponible pour un autre collaborateur.

Le véhicule doit être restitué à son site d'affectation, le plein de carburant effectué si le niveau du réservoir est inférieur ou égal à 25 % de sa capacité maximum.

Il est impératif de respecter la date et l'heure de restitution inscrite dans la demande de réservation pour ne pas pénaliser l'utilisateur suivant.

Pour toute demande contacter **Houda BRADLI +212 667570077**



**Accès aux locaux**

Sur le site d'Oued Zem, chaque membre du personnel reçoit, lors de son entrée, un badge d'accès strictement personnel. Il doit être en mesure de le présenter à tout moment. Toute perte de ce badge doit être signalée à l'assistante d'accueil. Toute personne quittant FEV-NAF doit restituer ce badge avant son départ. Toute personne extérieure est interdite sur les sites FEV-NAF, sauf demande préalable au responsable de centre/service.

**Conservation en bon état le matériel**

Tout salarié est tenu de conserver en bon état, d'une façon générale tout le matériel qui lui est confié en vue de l'exécution de son travail. Les salariés sont tenus d'utiliser le matériel conformément à leur destination et dans le respect des consignes d'utilisation et modes d'emplois.

**Retard et absence**

Un salarié ne peut s'absenter de son poste de travail sans motif valable, ni quitter l'établissement sans autorisation préalable. En cas de retard ou absences inopinées, prévenez votre responsable et le responsable RH afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires à votre remplacement afin de préserver la continuité d'activité.

**Consignes de sécurité**

Afin notamment de prévenir les accidents du travail, le personnel doit impérativement respecter toutes les consignes et instructions en termes d'hygiène et de sécurité, individuelles ou collectives, écrites ou verbales, données par la direction

**Port des EPI**

Toute personne est tenue d'utiliser les dispositifs de protection installés sur les lieux et postes de travail ainsi que les moyens de protection individuels ou collectifs mis à sa disposition.

**Tabac**

Il est strictement interdit de fumer et de vapoter dans l'ensemble des bureaux et locaux ( à l'exception des zones désignées ).

**Stationnement**

Le stationnement des véhicules du personnel se fait sur les emplacements prévus à cet effet. Les règles mises en place par notes de service, panneaux et à défaut le code de la route doivent être respectées.

Le code de conduite encourage les employés du groupe FEV à respecter leurs responsabilités envers la société, l'entreprise, les partenaires commerciaux et leurs collègues, en adhérant aux principes et aux règles qui reflètent les valeurs de l'entreprise.



## Droit d'homme

FEV Promeut le respect des droits de l'homme en rejetant fermement toute forme de travail forcé ou de travail des enfants.



## Egalité des chances et respect

FEV prône le respect, l'ouverture d'esprit et l'égalité en rejetant toute forme de discrimination basée sur l'origine, le sexe, la couleur de peau, le handicap, la religion, la nationalité, l'âge, l'orientation sexuelle, l'idéologie ou l'orientation politique ou syndicale, dans le respect des principes démocratiques et libéraux fondamentaux.



## Protection de l'environnement

FEV Favorise l'utilisation des procédés respectueux de l'environnement, tout en respectant la rentabilité et la législation environnementale.



## Sécurité des produits et conformité

FEV gagne la confiance de ses clients et partenaires grâce à sa compétitivité, son intégrité et son engagement à fournir des services respectant les normes les plus élevées, y compris la sécurité et la fiabilité conformément aux principes de l'ingénierie et à l'état actuel de la technologie.



## Sécurité sur le lieu de travail

FEV garantit la prévention des accidents et la conformité aux lois sur la protection du travail et la sécurité au travail.



## Dialogue avec les employés

FEV favorise un dialogue social de qualité, ouvert et basé sur la confiance avec tous les employés.



## Conflit d'intérêt

Les décisions commerciales de FEV sont guidées par l'intérêt du groupe et excluent toute influence d'intérêts personnels ou autres.



## Prévention de la corruption

FEV proscrit toute forme de corruption et respecte strictement les lois en matière de corruption et d'octroi d'avantages lors des contacts commerciaux.

Le code de conduite encourage les employés du groupe FEV à respecter leurs responsabilités envers la société, l'entreprise, les partenaires commerciaux et leurs collègues, en adhérant aux principes et aux règles qui reflètent les valeurs de l'entreprise.



### Concurrence loyale

FEV soutient une concurrence libre et équitable, en se conformant aux lois antitrust et en interdisant les accords ou comportements visant à restreindre ou empêcher la concurrence.



### Rapports financiers

FEV se conforme aux règles comptables et assure une transparence régulière sur ses activités économiques et sa situation financière, conformément à la législation.



### Contrôle des exportations et obligations douanières

FEV respecte les réglementations en matière d'importation et d'exportation, y compris les restrictions nationales et internationales sur les échanges de biens, services et informations, ainsi que les transactions financières impliquant différents pays, régions ou individus.



### Approvisionnement

FEV sélectionne attentivement ses fournisseurs et prestataires de services, en effectuant des contrôles réguliers.



### Informations privilégiées

La divulgation ou l'utilisation d'informations privilégiées à des fins personnelles est strictement interdite.



### Protection des données

Il convient de respecter les dispositions de la loi sur la protection des données.



### Information confidentielle

FEV accorde une grande importance à la protection des informations confidentielles des clients et des partenaires commerciaux, ainsi qu'à ses propres informations, en s'assurant de respecter les accords de confidentialité.



### Droit de la propriété intellectuelle

FEV respecte les droits de propriété intellectuelle des clients et des tiers, tout en protégeant ses propres droits par le biais de brevets.



### Protection des biens de la société

Les locaux, installations et ressources de FEV doivent être traités avec soin et précaution pour éviter tout dommage ou perte.



## L'utilisateur doit appliquer et respecter les recommandations de sécurité informatique.

**La sauvegarde des informations** et des données dans les espaces de stockage prévus sur le réseau FEV et sur le cloud FEV.

toute installation de logiciel ou de matériel doit être autorisée par le service informatique.

L'utilisation des ordinateurs privés et personnel est strictement interdite au sein de l'entreprise.



**Le choix des mots de passe** sûr et gardé secret. En aucun cas, celui-ci doit être communiqué. Il doit comporter 8 caractères minimum ( majuscules, minuscules, numériques et pas de caractères spéciaux ) et être renouvelé tous les 90 jours.

**La signature de la charte informatique:** Elle sera annexée, à tous les contrats de travail conclus avec les collaborateurs. Elle sera exigée pour (à confirmer) :

- les salariés à leur contrat de travail
- les stagiaires à leur convention de stage
- les apprentis à leur contrat d'apprentissage
- les prestataires ou intérimaires avec les NDA

L'utilisation de matériel de stockage non fourni par l'entreprise (ex : disques durs externes, clés USB, ...) est strictement interdite au sein de FEV.

**L'accès aux ressources informatiques,** réseau et internet n'est autorisé que dans le cadre exclusif de l'activité professionnelle.

### Confidential

En tant que nouveau collaborateur au sein de FEV, il est important que vous compreniez les attentes en matière de confidentialité et de protection des informations sensibles. En adhérant à vos missions, vous acceptez de respecter les normes éthiques et les politiques de confidentialité de notre entreprise.

Vous serez en possession d'informations classées Secret, telles que les informations financières, les informations sur les produits et les clients ainsi que d'autres informations considérées comme sensible par l'entreprise. Il est crucial que ces informations restent confidentielles et ne soit pas divulguées à des tiers sans autorisation préalable de la direction de l'entreprise.

Vous êtes également tenu de protéger ces informations en utilisant les moyens appropriés. En outre, vous devez également être conscient des risques potentiels liés à l'utilisation d'internet et des e-mails pour communiquer des informations confidentielles.

Vous serez tenu de signer un accord de non-divulgation (NDA) pour protéger les informations sensibles de FEV. Cet accord garantit que vous traiterez toutes les données confidentielles avec la plus grande discréction. En respectant le NDA, vous contribuez à maintenir la confiance et la sécurité au sein de notre organisation.

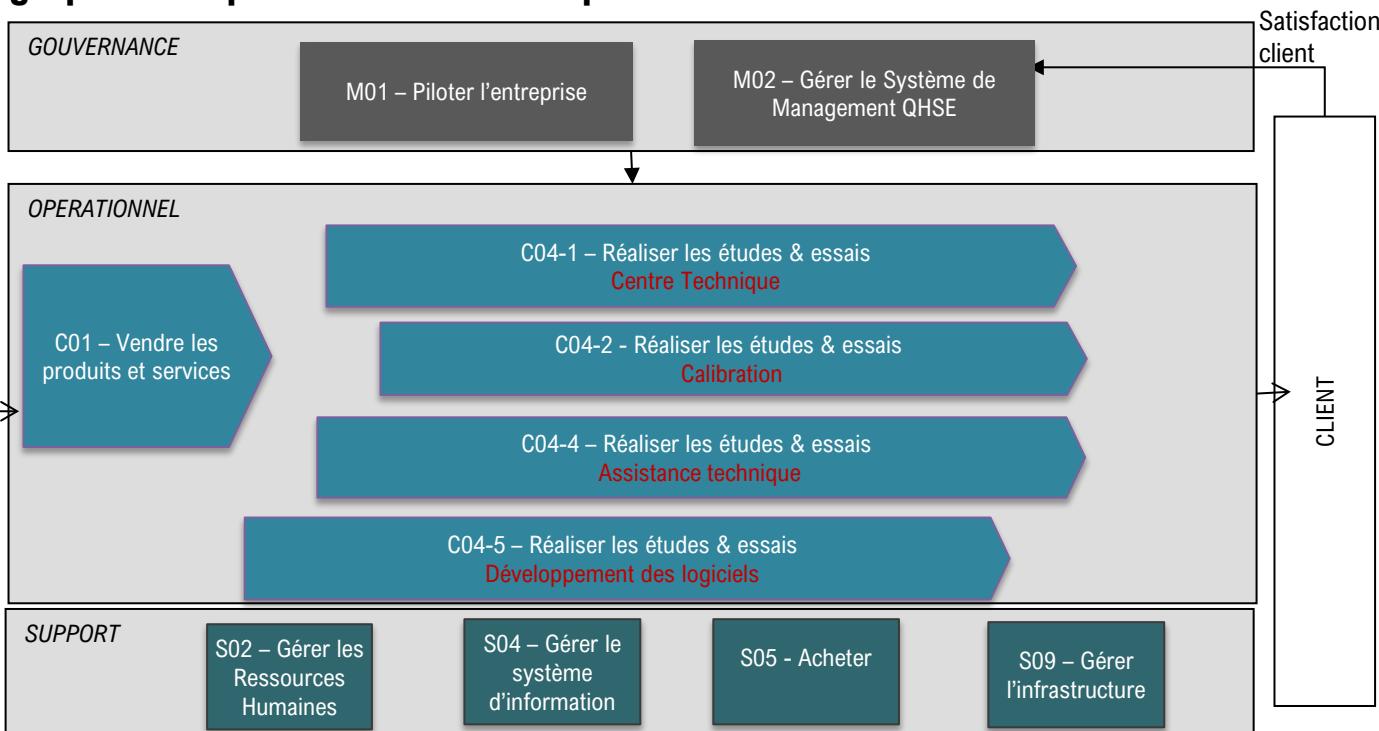
En cas de violation de la confidentialité, l'entreprise se réserve le droit de prendre des mesures disciplinaires allant jusqu'à l'annulation du contrat. Il est donc de votre responsabilité de respecter strictement les politiques et les règles mises en place relatif aux systèmes d'informations afin d'assurer la protection de nos données.

Nous comprenons que la protection des informations confidentielles est cruciale pour notre succès. C'est pourquoi nous nous attendons à ce que tous les employés respectent ces consignes et prennent les mesures nécessaires pour les protéger. Nous sommes confiants que vous comprenez la magnitude de ces politiques et nous vous remercions à l'avance pour votre engagement à les respecter.

### Politique qualité du groupe FEV

L'objectif absolu de FEV est d'être le meilleur partenaire global sur le long terme avec un haut niveau de qualité en termes de performance et de fiabilité. Le succès se concrétise simultanément par un succès financier et par la résolution d'un maximum de demandes clients avec nos services et nos produits. Un travail de grande qualité représente une tâche importante pour l'ensemble des responsables et des employés. Notre conscience de la Qualité repose sur les valeurs des responsables et des employés, et sur la recherche permanente de l'amélioration continue. Des standards qualité cohérents, et l'amélioration continue des processus, qui se révèlent être les bonnes pratiques en terme de satisfaction des exigences clients, sont considérées comme les conditions de base d'une excellente performance.

### Cartographie des processus de l'entreprise



- La qualité est un facteur essentiel de la réussite de FEV NORTH AFRICA;
- La qualité est la capacité à satisfaire les besoins des clients (explicites ou implicites) à travers son organisation et ses prestations.

- La qualité n'est pas seulement une affaire de bon sens, d'outils et de techniques. C'est un état d'esprit, une démarche de changement et une méthode qui impliquent tous les acteurs de l'entreprise au service de la performance.



### Politique santé / sécurité – FEV NAF



En cohérence avec la politique santé/sécurité du Groupe FEV, FEV North Africa sur l'ensemble de ses sites s'engage à :

**Protéger les collaborateurs**

Protéger nos collaborateurs, et notamment, par la mise en place d'un cadre de travail sécurisant où la prévention, la dotation en équipements adéquats et la formation sont les principales clés de succès.

**Etre certifié**

Améliorer continuellement ses performances santé / sécurité en mettant en œuvre un Système de Management santé / sécurité certifié ISO 45001.

**Etre conforme à la réglementation**

Satisfaire à ses obligations de conformité en se conformant aux réglementations et aux engagements du Groupe FEV.

Notre système de management, bien plus qu'un ensemble de dispositions et de règles, est le relais des valeurs qui nous animent pour fournir, au mieux, les services attendus par nos parties intéressées.

Pour concrétiser vos ambitions et user de notre organisation comme d'un instrument d'amélioration et d'un vecteur de développement, nous avons définis deux axes prioritaires :



Notre système de management est élaboré pour être conforme aux exigences du référentiel ISO 45001 version 2015. Il est l'expression simple et efficace de ces orientations à travers la mise en place d'objectifs, d'indicateurs et de mesure de l'efficacité de nos prestations.

Nos ambitions sont revues lors des revues de Direction durant lesquelles nous évaluons la performance de l'entreprise dans sa globalité et planifions les actions d'amélioration ou, lorsque nécessaire, les actions de correction.

La direction s'engage à appliquer cette politique santé/sécurité et encourage toutes les personnes qui travaillent pour le compte de l'entreprise à collaborer à sa mise en oeuvre.

Notre engagement envers le bien-être de tous nos collaborateurs, pendant et en dehors du travail, fait partie de notre promesse de travailler ensemble pour un avenir meilleur.

## Pour ma sécurité le port des EPI est obligatoire

En fonction de vos activités, certains EPI sont nécessaires et vous seront soit fournis soit mis à disposition.

## Il est important !

- ✓ D'avoir les habilitations, formations et les autorisations nécessaires.
- ✓ Maintenez en état de propreté et de sécurité votre espace de travail.
- ✓ De respecter les consignes et de ne prendre pas de risques.
- ✓ Signaler le plus rapidement le responsable QHSE en cas d'accidents et incidents.



## Prenez connaissance des consignes de sécurité



Rouge = Interdiction



Bleu = Obligation



La lutte contre incendie



Jaune = Avertissement



Vert = Les secours

## Règles cardinales

En cas de violation, cela peut entraîner un accident grave, voire mortel, ou causer de graves dommages à l'environnement.



### RISQUE ÉLECTRIQUE

Les travaux aux installations électriques ne sont autorisés que par du personnel habilité



### RISQUE MANUTENTION MECANIQUE

Formation obligatoire  
Attention au renversement  
Attention aux circulations sous les charges



### RISQUE ASPHYXIE

Les Bancs d'essais , salle de stock des bouteilles de gaz et salle de traitement des gaz sont des espaces identifiés par le site



### RISQUE MECANIQUE

Attention aux écrasements, coupures, entraînements , chocs, perforation et projection



### RISQUE CHUTE ET GLISSADE

Prévenir les risques de chute  
Tenez la rampe lorsque l'on monte ou descend un escalier



### RISQUE D'EXPLOSION

Eliminer les sources d'inflammation

#STAYSAFE

## Produits chimiques

- ✓ Avant l'utilisation des produits, vous devez lire les étiquettes.
- ✓ Réduire au maximum les quantités stockées au poste de travail.
- ✓ Stocker les produits dans les endroits prévus à cet effet.



## En cas d'urgences

### EN CAS D'ACCIDENT

#### ▪ Protéger

Eloignez-vous du danger  
Ne pas toucher / déplacer la victime



•Prévenir : Un Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

#### •Alerter : Le poste de garde

- Lieu et nature du sinistre
- Nombre de blessés
- Nom, coordonnées
- Ne pas raccrocher pas le premier

**PREVENIR IMMEDIATEMENT LE RESPONSABLE**

QHSE



### EN CAS D'INCENDIE

#### ▪ Protéger

- Attaquer l'incendie avec les extincteurs adaptés



#### ▪ Déclenchez l'alarme et alerter le poste de garde.

- Lieu et nature du sinistre (bâtiment exact, incendie, explosion ...)
- Nombre de blessés.



#### ▪ Evacuer par la sortie de secours la plus proche

#### ▪ Rendez-vous au point de rassemblement



## QUE FAIRE EN CAS D'ÉVACUATION ?



Arrêter votre travail



Évacuer le lieu dans le calme



Suivre les ordres des chargés d'évacuation

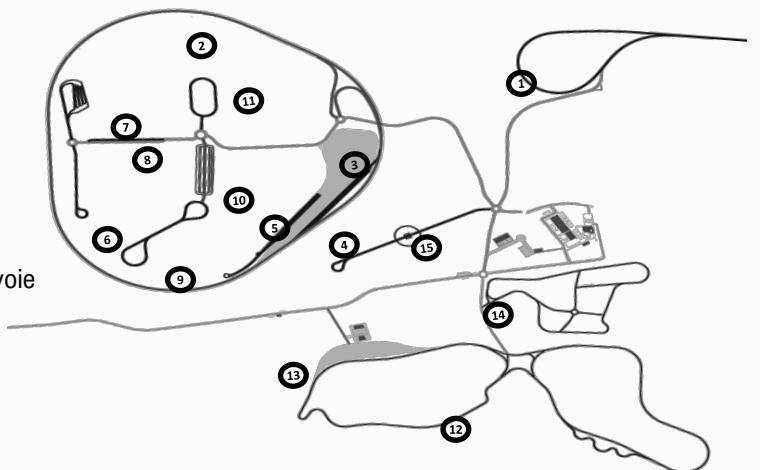


Vous rendre au point de rassemblement

#STAYSAFE

## Carte des pistes centre d'essai – Oued Zem

- 1 - Coast down (4 km long)
- 2 - Voie rapide
- 3 - Plateforme dynamique (70.000 m<sup>2</sup>)
- 4 - Freinage à sec
- 5 - Freinage sur sol mouillé / Piste à faible adhérence
- 6 - Pistes de terre
- 7 - Pistes en pente
- 8 - Pistes confort
- 9 - Bosses d'asphalte
- 10 - Pistes spéciales (piste ondulée, tunnel acoustique, gravier voie ferrée, passage à niveau de Ford)
- 11 - Pistes pavées
- 12 - Circuit routier (4.200 m OU 2.100 m)
- 13 - Plateforme dynamique #2 (24.000 m<sup>2</sup>)
- 14 - Piste urbaine
- 15 - Pistes acoustiques ISO 10844



## La circulation interne regroupe :

L'ensemble des déplacements des personnes (motorisés ou non) sur les sites.  
Il s'agit plus particulièrement :

- Des entrées et sorties du personnel ainsi que des visiteurs ;
- De toute utilisation des voies internes ;
- De l'entrée, dans l'établissement, des matières nécessaires à l'activité et au fonctionnement de l'entreprise (produits d'entretien, produits de restauration...) ;
- Des mouvements des matières et produits dans et entre les ateliers.

## L'accès aux pistes :

Uniquement les personnes formées et avec une autorisation à jour peuvent entrer sur les différentes pistes. Les accès se font via le badge.

## Les consignes à respecter pour éviter les risques routiers :

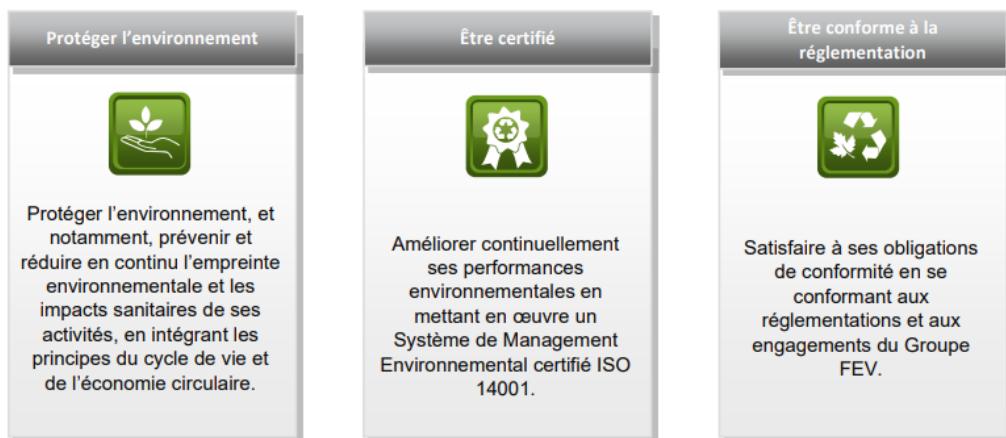
- Respect du code de la route
- Priorité aux piétons
- Respecter la limitation de vitesse:
- Stationnement en marche arrière et sur les emplacements matérialisés
- Ne pas téléphoner au volant
- Allumer les phares des véhicules/engins dans les ateliers
- Emprunter les passages et allées pour les piétons
- OUED ZEM: Respecter le code couleur des emplacements  
Bleu = visiteur, blanc=collaborateur, vert = véhicule de service



## Politique environnementale FEV – NAF



En cohérence avec la politique environnementale du Groupe FEV, FEV North Africa sur ses sites de Oued Zem et de Casablanca s'engage pour ses activités à :



Notre système de management, bien plus qu'un ensemble de dispositions et de règles, est le relais des valeurs qui nous animent pour fournir, au mieux, les services attendus par nos parties intéressées.

Pour concrétiser vos ambitions et user de notre organisation comme d'un instrument d'amélioration et d'un vecteur de développement, nous avons définis deux axes prioritaires :



Notre système de management est élaboré pour être conforme aux exigences du référentiel ISO 14001 version 2015. Il est l'expression simple et efficace de ces orientations à travers la mise en place d'objectifs, d'indicateurs et de mesure de l'efficacité de nos prestations.

Nos ambitions sont revues lors des revues de Direction durant lesquelles nous évaluons la performance de l'entreprise dans sa globalité et planifions les actions d'amélioration ou, lorsque nécessaire, les actions de correction.

En préservant les ressources naturelles et en pratiquant le tri des déchets, nous pouvons contribuer à la conservation de l'environnement, réduire notre empreinte écologique et promouvoir un développement durable. Cela nécessite un effort collectif pour s'engager activement à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

## Préserver les ressources naturelles

- Ne gaspillez pas l'eau, éteignez les lumières et mettez hors tension le matériel informatique non utilisé ou après usage.
- Assurez-vous de fermer les portes et les fenêtres pendant le fonctionnement de la climatisation.



## Règles générales de la gestion des déchets sur site

- Utiliser et respecter les filières de tri.
- Déposer les déchets dans les poubelles ou moyens de stockage adaptés.
- Réduire les déchets à la source.
- Limiter les impressions.
- Réutiliser les consommables en bon état autant que possible. Par exemple le papier en brouillon etc...



## Veuillez respecter les consignes de tris des déchets





Chargé RH	aziz@fev.com
Manager d'équipe	el-malki@fev.com
Manager d'équipe	chentoufi@fev.com
Chef de centre	benbadi@fev.com
Assistante de centre	zaarour@fev.com
Responsable QHSE	kamel_s@fev.com
IT	chouaibi@fev.com
Chargée Achats	mohtadi@fev.com



FEV Group / FEV North Africa



FEV Group



www.fev.com

**BONNE ROUTE AVEC**

**fev**